



Angers, vendredi 17 novembre 2023

## Un nouveau relais-mairie au cœur du quartier des Hauts de Saint-Aubin

**Jean-Marc VERCHÈRE, Maire d'Angers, Francis GUTEAU, Adjoint à la Rénovation urbaine, à la Vie des quartiers et à la Vie associative et Bénédicte BRETIN, Adjointe aux quartiers Doutre/Saint-Jacques/Nazareth et Hauts-de-Saint-Aubin ont inauguré le relais-mairie Hauts de Saint-Aubin situé place de la Fraternité. Ce nouveau relais-mairie a vocation à devenir un lieu de proximité destiné à répondre aux attentes quotidiennes des habitants et acteurs du quartier en proposant une palette élargie de services.**

*« Rapprocher le service public des habitants, c'est l'objectif des relais-mairie qui maillent notre territoire. Ici, dans les Hauts-de-Saint-Aubin, le nouveau relais-mairie est un équipement de proximité, visible et bien situé, qui va permettre à chaque habitant de réaliser ses démarches administratives plus facilement ; tout en étant informé de l'actualité de la ville et du quartier », souligne Jean-Marc VERCHÈRE.*

### Un nouveau relais-mairie au cœur du quartier

Ce nouveau relais-mairie est le lieu unique où les habitants peuvent se rendre pour toute information concernant la vie quotidienne, que ce soit pour une simple question ou pour de l'accompagnement dans le cadre de démarches spécifiques.

Les missions confiées aux équipes de la collectivité sont nombreuses et variées :

- Accueillir, orienter, informer sur les services, l'actualité et les projets des quartiers de la ville ;
- Réaliser des démarches administratives ;
- Soigner la qualité de l'accueil avec l'installation d'une borne numérique.

*« Véritable lieu de vie, le relais-mairie dispose de 550 m<sup>2</sup> composé d'un hall d'accueil avec un espace numérique, 3 salles de réunions, des bureaux dont deux bureaux affectés aux permanences. Il s'intègre parfaitement à la polarité de services et d'équipements disponibles au cœur du quartier et est desservi par la ligne A du tramway grâce à la station Hauts-de-Saint-Aubin. Il est ouvert tous les jours de la semaine : les lundi et jeudi, de 14 h à 17 h 30 et les mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Il va également rendre visible l'action du pôle territorial auprès des professionnels du quartier », précise Bénédicte Bretin.*

### Un bâtiment fonctionnel et adapté aux usages

Les services de la collectivité qui y sont hébergés regroupent le pôle territorial (Direction association citoyenneté et quartiers), animateur du projet de quartier et responsable de l'équipement, le service démarches de proximité de la DIRU (Direction relation aux usagers), le service éducation avec une référente éducative de territoire et la coordinatrice du programme de réussite éducative, le service de l'animation sportive avec une coordonnatrice et deux médiateurs socio-sportifs, l'animatrice référente Espace Seniors HSA/ Angers seniors Animation ainsi que des permanences ponctuelles de l'infirmière de santé publique.

Des accompagnements individualisés à l'insertion et l'emploi et l'accompagnement social sont également prévus avec l'antenne de la Mission locale Angevine (MLA) qui dispose de 3 conseillers permanents et de 2 chargés d'accueil ainsi que des permanences tenues par des acteurs du champ social tels que la CAF, la CPAM, voyageurs 49, RPE 49 (PLIE), l'UDAF, l'UFCV et citésLab.

Une des perspectives est de développer ce partenariat au sein du relais mairie en s'appuyant sur 3 points :

- L'interconnaissance entre les services œuvrant sur les deux quartiers,
- L'impulsion de coopérations entre professionnels,
- Le développement d'animations/expositions dans le hall à moyen/long terme.

### L'offre de service améliorée et diversifiée

Ce nouvel outil mis à la disposition des habitants bénéficie d'une offre de service élargie avec des moyens accrus. Cela se traduit par :

- Une meilleure qualité de l'accueil en termes de confort et d'écoute,
- Un renforcement de la confidentialité et de la sécurité des agents avec les portes de retrait dans chaque bureau d'accueil,
- L'enrichissement de l'offre avec la présence de la Mission Locale Angevine (MLA) qui était auparavant au sein de la maison de quartier. Elle a pu mettre en place un espace avec des ordinateurs en libre accès et peut dorénavant développer des ateliers et organiser des offres de service sur site,
- La mise en place par la DIRU de rendez-vous pour délivrer des attestations d'accueil et pour les inscriptions scolaires et les inscriptions restaurations scolaires,
- La mise à disposition gratuite par le Pôle territorial des salles pour l'ensemble des acteurs des 2 quartiers : les conseils de quartier, les associations et les partenaires...